

L'onomastique

Les noms propres

Le nom *onomastique* désigne, dans les sciences du langage, la branche de la lexicologie traitant des noms propres.

Le mot n'a rien de barbare. À la différence de *linguistique*, emprunté à l'allemand ou à l'anglais, suffixé sur une racine latine, il est, comme *logistique*, directement issu du grec, ὀνομαστική (onomastikè) dérivé de ὄνομα (onoma) « le nom ».

Les noms propres sont infiniment plus nombreux que les mots dits de la langue. Ils entrent dans l'expression langagière, mais leur étude est complexe, au point qu'ils sont généralement mis de côté dans les études linguistiques. Ils sont pourtant un des plus gros problèmes de la traduction automatique.

Il vaut mieux renoncer à essayer de définir ici ce qu'est un **nom propre**. Chacun en a une idée, plus une intuition qu'une connaissance. Généralement on se contente de la formule tautologique : les noms propres sont ceux qui s'écrivent avec une majuscule / on met une majuscule aux noms propres.

Plutôt que de donner une définition théorique, demandant beaucoup de nuances, nous allons présenter les différentes spécialités des **onomasticiens**.

On a tort de réduire souvent l'onomastique à la toponymie, les noms de lieux, et à l'anthroponymie, les noms de personnes. Il y a bien d'autres catégories, comme la **politonymie**¹, l'étude du nom des entités politiques et administratives, qui sera traité dans le prochain numéro.

La **toponymie** se divise en de nombreuses branches. Elle traite du nom des lieux habités, villes, villages, hameaux, et autres lieudits et **microtoponymes** innombrables, dont les érudits locaux recherchent l'histoire et l'étymologie.

¹ Ange Bizet a défini la politonymie comme domaine de l'onomastique, distinct et au même niveau que la toponymie et l'anthroponymie, le 21 novembre 2002, par une communication à la SFO (Société française d'onomastique).

Les autres noms géographiques comme les **oronymes**, reliefs, monts, massifs... ; les **hydronymes**, cours d'eau, lacs, étangs, sources, mers, côtes, baies, golfes, îles, caps... ; les **odonymes**, voies, routes, rues, places... ; les **astronymes** (mais pourquoi *le soleil* et *la lune* sont-ils en français considérés comme des noms communs ?) ; etc.

Une autre grande catégorie est l'**anthroponymie** pour les noms individuels de personnes, mais aussi les identités collectives, noms de familles, **patronymes**, et les prénoms, **hagionymes** et **théonymes**... les noms de populations, **ethnonymes**, et **gentilés** dérivés d'un toponyme ou d'un politonyme.

Sur le modèle des anthroponymes on nomme des animaux, individuellement, mais aussi collectivement. Y a-t-il vraiment une différence de nature entre les noms d'espèces et de races et l'ethnonymie ? La **zoologie**, avec les différentes dénominations, du vulgaire au scientifique, n'est pas différente de la **botanique**. Toute la nomenclature de la faune, de la flore et même des microbes et des maladies va de l'onomastique à la terminologie taxonomique en passant par la langue courante.

Les **objets inanimés mobiles**, les phénomènes naturels, comme les cyclones, pour une « vie » limitée, les vents (pourquoi pas de majuscule ?), les courants marins, permanents, reçoivent des noms qui leur sont propres, identiques à des noms de personnes, et des désignations alphanumériques codées.

Les **titres d'œuvres**, livres, tableaux, sculptures, monuments... forment une autre catégorie particulière.

Des créations manufacturées sont également identifiées ainsi, particulièrement tous les types de **véhicules** qui reçoivent des noms individuels, comme les bateaux, qui sont « baptisés », ou collectifs par des noms de modèles, que ce soit par des mots (Clio) ou des formes allographiques (LNA) et alphanumériques (A320). Le passage est progressif vers l'ensemble des **noms déposés**, des **marques** commerciales, raison sociale des compagnies et sociétés, les enseignes...

Cet inventaire n'est évidemment pas exhaustif. Dans toutes les catégories, il faut considérer la distinction entre les noms actuels et les

noms historiques. Il existe également tout le vaste domaine parallèle des **noms de fiction.**

Il est bien difficile de déterminer une limite franche entre noms propres et noms communs, il existe plutôt une sorte de continuum selon les critères retenus. Par l'**antonomase**, des noms propres deviennent communs, et par la **dérivation**, des adjectifs, des verbes... entrent dans la langue sans perdre leur nature onomastique.

Malgré une fausse idée trop répandue qui voudrait que les noms propres ne se traduisent pas, tous ceux qui entrent dans l'usage courant doivent être traduits ou adaptés pour s'intégrer au système de la langue à l'écrit comme à l'oral.

L'appellation de « **Dictionnaire** de noms propres » prête à confusion. Généralement ils sont essentiellement encyclopédiques, et même souvent négligent de donner les indications grammaticales indispensables à l'usage discursif du mot, la prononciation, le genre, le nombre, les marques grammaticales, l'usage syntaxique, avec ou sans article, les prépositions... les dérivés, et rarement l'origine, l'étymologie et l'histoire du mot. Ils traitent de la **chose**, tandis qu'un ouvrage onomastique traite du **nom**, avec une forte tradition de recherche de l'origine et de l'histoire des noms, particulièrement en anthroponymie et en toponymie.

*Ange Bizet*²

DLF, n° 287, 1^{er} trimestre 2023, p. 53...

² Administrateur de la SFO, Société française d'onomastique ; membre de la CNT, Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique CNIG ; membre du Collège d'experts du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ; président de l'ADEFY, Association de défense et d'étude de la langue française de l'Yonne.